

L'hôpital de Payerne s'offre un lifting à 60 millions

L'agrandissement de l'hôpital intercantonal prévoit une nouvelle entrée principale, permettant de repenser les flux.

Sébastien Galliker

Publié: 29.05.2019, 07h00



Avec le projet «ACTE III», l'entrée de l'HIB se situera au centre de l'extension prévue du bâtiment.

BRUNET SAUNIER ARCHITECTURE

L'Hôpital de Payerne s'apprête à entrer dans une nouvelle ère. L'avant-projet d'agrandissement et de transformation du site hospitalier a été présenté mardi au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) en présence de Rebecca Ruiz, conseillère d'État vaudoise chargée de la Santé et de l'Action sociale. Élaboré au terme d'une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP), le projet intitulé Acte III a été désigné lauréat par le collège. Le plus symbolique des changements consistera à déplacer son entrée principale au sud de sa parcelle, soit du côté de l'avenue de la Colline, au lieu du nord-est comme c'est le cas depuis sa construction au début des années 1970.

«Ce projet doit permettre d'améliorer la qualité de l'accueil et de faire face au défi du vieillissement de la population», s'est réjoui la nouvelle élue. Issu du groupement constitué de Brunet Saunier Architecture SAS, à Paris et Berne, Architram, à Renens, BG Ingénieurs-Conseils SA, à Lausanne, et du Dr Kareem Boulos, expert hospitalier à Châtel-Saint-Denis, le dossier retenu propose de construire un nouveau bâtiment dans les jardins actuels et, par la suite, d'assainir et de transformer le bâtiment existant.

Nouvelle identité

Dans les faits, la principale audace du dossier est le déplacement de l'entrée principale de l'hôpital. «Cela permettra d'améliorer tous les flux, externes pour l'arrivée des patients et des visiteurs, mais aussi internes au niveau médical. Et cela va aussi mettre en valeur cette entrée,

contrairement à l'actuelle», se réjouit le directeur général, Laurent Exquis, en poste depuis 2015. Le déroulement des travaux en sera aussi facilité. «Cette arrivée par un endroit actuellement inaccessible au public donnera une nouvelle identité à l'établissement», ajoute l'architecte parisien Jérôme Brunet.

On trouvera au rez-de-chaussée quatre salles d'accouchement ainsi que douze chambres obstétriques à un ou deux lits dans une partie de l'extension, et quatre salles de bloc opératoire dans l'autre. Cafétéria, urgences et imagerie ou encore six chambres de soins intensifs occuperont les anciens locaux.

Le sous-sol réunira la centrale des lits, la cuisine, la stérilisation, le laboratoire, l'abri PCi et la morgue. Au premier, le nouveau bâtiment proposera 48 lits d'hospitalisation, tandis que les dialyses et l'hôpital de jour d'oncologie s'installeront dans les anciens locaux. Le deuxième étage proposera encore 48 lits, dont douze de pédiatrie, et des locaux de consultations. Enfin, administration, restaurant du personnel, terrasse et hélicoptère seront aménagés au sommet. Tenant compte de la baisse moyenne des durées de séjour, l'établissement offrira ainsi toujours une centaine de lits.

[Pour voir l'infographie en grand, cliquez ici.](#)

Dix équipes pluridisciplinaires d'architectes, ingénieurs civils et ingénieurs en techniques du bâtiment ont fait acte de candidature. Cinq groupements ont été retenus pour le concours. «Un des défis majeurs du dossier était de réussir l'intégration d'un bâtiment neuf sans altérer l'existant, tout en garantissant la continuité de l'exploitation», présente Charly Haenni, président du Conseil d'établissement.

Président du collège d'experts, Bernard Zurbuchen a rappelé que la solution retenue ne sera pas forcément celle qui sera construite. «Ce projet va évoluer, se préciser, d'entente avec le maître d'ouvrage, à savoir l'Hôpital intercantonal de la Broye», ajoute-t-il. Selon le calendrier établi, la région broyarde bénéficiera du centre de soins qu'elle mérite d'ici à 2025 pour un investissement global estimé de plus de 60 millions de francs. Sans difficulté majeure, la construction pourrait débuter en août 2022, une année après la mise à l'enquête.

Le dossier tient compte de la présence de l'EMS Les Cerisiers à l'arrière de l'hôpital. Mais son déménagement prévu dans le quartier de la Coulaz pourrait permettre d'aménager un parc végétalisé à l'arrière de la parcelle.

Exposition publique

L'ensemble des projets est présenté les 29 et 31 mai, ainsi que du 3 au 6 juin de 17 à 20 heures à la Ferme de la Blancherie du GYB, à Payerne. Visible aussi samedi 1er juin de 8h30 à midi.